



Rentrée Scolaire 2023 2024

INFORMATIONS NECESSAIRES AUX ELEVES INTERNES

• **Fournitures d'internat :**

- 1 alèse (protège matelas)
- 1 drap housse + couette + housse de couette (pas de sac de couchage)
- 1 oreiller + taie
- Nécessaire de toilettes (serviette, brosse à dents, dentifrice, gel douche, shampoing...)

Attention les déodorants en spray sont interdits par mesure de sécurité

- Chaussures d'intérieur (claquette, chausson, etc...)
- Un pyjama et/ou une tenue d'intérieur et tenues de rechange pour la semaine
- 1 tasse et 1 cuillère (tisane conviviale)
- 2 cadenas « solides » **merci, dans la mesure du possible, de privilégier les cadenas à code**
- Pâte à fixe **blanche** pour accrocher les posters ou autres décorations de la chambre puisqu'il sera demandé aux internes de personnaliser leur chambre avec des affiches ou photos sans abîmer les murs

Les vêtements de valeur et somme d'argent importante sont à éviter

➤ **Traitement médical long terme selon PAI**

Si votre enfant bénéficie d'un PAI (*projet d'accueil individualisé*), merci de remettre le dossier complet accompagné des ordonnances et médicaments ***dans un pilulier***, correspondant au nom de votre enfant. Pour les internes, 2 lots de médicaments dans 2 piluliers avec ordonnance :

- un pour la vie scolaire (pour les médicaments en journée)
- un pour l'internat (pour les médicaments en soirée et au lever)

A déposer au pôle Santé dès le premier de la rentrée ainsi que tous les lundi matin. (le jeune récupérant son pilulier vide tous les vendredi)

➤ **Traitement médical ponctuel**

Si votre enfant suit un traitement médical occasionnel, merci de remettre **l'ordonnance et les médicaments correspondants** (boîte de médicament avec notice dans l'emballage d'origine) marqué au nom de l'enfant.

Pour les demi-pensionnaires, s'adresser au pôle Vie Scolaire dès le premier jour de traitement.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun traitement ne pourra être donné à votre enfant sans ordonnance (et PAI en cas de traitement à long terme).